



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/actualites-france-et-international/a/communication-de-la-commission>

Communication de la commission relative au partenariat d'innovation européen sur l'eau



- contenu - Actualités France et international -
Date de mise en ligne : mardi 15 mai 2012

OIEau

La Commission européenne a proposé ce jour de créer un partenariat d'innovation européen (PIE) dans le domaine de l'eau afin d'encourager l'innovation permettant de faire face aux problèmes qui y sont liés. Le partenariat réunira tous les acteurs concernés - le secteur de l'eau, les petites et moyennes entreprises, la communauté des chercheurs, les autorités locales, les industries consommatrices d'eau, le secteur financier, etc., sans limitation d'ordre géographique ou sectoriel, en vue d'accélérer l'élaboration et l'adoption de solutions innovantes aux problèmes liés à l'eau. Un plan de mise en œuvre stratégique sera arrêté avec les principales parties prenantes, qui détermineront les domaines d'action prioritaires. Le PIE dans le domaine de l'eau visera à harmoniser les activités et les résultats des initiatives européennes, nationales et régionales déjà existantes.

La mise en œuvre du PIE devrait notamment favoriser :

- la création de sites d'innovation destinés à recenser les obstacles à l'innovation, ainsi qu'à développer, à expérimenter et à mettre en application des activités, actions, prototypes et solutions en rapport avec des problèmes spécifiques liés à l'eau ;
- la diffusion de solutions innovantes ;
- la suppression des obstacles à l'innovation dans le domaine de l'eau, obstacles de nature réglementaire, financière, normative, technique, sociale, etc. qui entravent la diffusion des solutions innovantes sur le marché ; et
- la création d'un « marché » de l'innovation dans le domaine de l'eau favorisant les relations entre les personnes confrontées à des problèmes liés à l'eau et celles susceptibles d'apporter des solutions possibles, quelle que soit leur situation géographique.

Le PIE sur l'eau devrait être pleinement opérationnel au début de l'année 2013 et produire des résultats dès la première année.